

Bonjour.....possibilité de carrière dans la gendarmerie???

Par ekivok_old, le 10/10/2007 à 21:39

Voilà ,j'ose enfin vous poser une question emplie de culpabilité mais enfin je serais fixée sur mon "sort".

Voilà , jeune ,j'ai commis quelques bêtises suite au suicide de mon papa ,j'ai arrêté les études et donc entraver mon envie de carrière en tant que gendarme.

A ce jour , je suis maman de deux enfants mais ayant connu une période de toxicomanie plus jeune , je suis actuellement sous une très faible dose de subutex.

J'aimerais savoir si de ce fait , mon envie de devenir gendarme est à jamais compromise???

Je sais qu'une vivite médicale est organisée mais si ceci est un médicament ,puis je tout de même acceder à une PMG???

D'autre part ,il existe un casier judiciaire me concernant pour un fait mineur ,mais pour lequel j'ai été jugée et condamnée.

Quand je demande mon Cj, rien n'aparait car il s'agit du feuillet 2, sur lequel n'aparait que les faits graves et gravissimes.

De ce fait , auront ils accès à toutes les informations et à tout les bulletins de mon CJ???

Qu'il est difficile de se repentir lorsque l'on a commis des bêtises, je les assume mais vis très mal ces bouleversements, car aujourd'hui, l'envie de devenir gendarme est plus forte que tout.

Je vous remercie d'avance de m'avoir lue.

Cordialement.

Par Adam Kadamon, le 11/10/2007 à 13:45

Bonjour,

Je ne vous cache pas que votre dossier médical ainsi que votre casier sont des obstacles majeurs à une candidature.

Pour information, l'intégralité des faits sera portée à la connaissance du centre de sélection. Une enquête de moralité est effectué.

J'ai tendance à penser "qui ne tente rien n'a rien". Assumez votre passé et lancez vous. Qu'avez-vous à perdre? Rien ! Qu'avez vous à gagner? Balayer à jamais les regrets de ne pas avoir pris votre courage à deux mains et d'avoir forcé le destin.

Si vous êtes jeune commencez par une PMG, je vous déconseille le volontariat (GAV) qui ne correspond pas à votre situation familiale, et pourquoi pas la candidature SOG si le milieu vous plaît (et que ces obstacles sont surmontés).

Cordialement.

Par ekivok_old, le 12/10/2007 à 07:25

Bonjour,

Merci vraiment pour votre réponse , quelquepart elle me redonne du courage et me donne également l'envie de surmonter mes craintes et mes erreurs passées , effectivement peut être que le fait de me voir et de comprendre a quel point je suis désormais loin de tout ça changera la donne.

En tout les cas, je souhaiterais vous tenir informé de la suite car je ne regrette pas de m'être lancée pour vous poser cette question primordiale....

Quant à la suite , je ne baisserais pas les bras et ne croiserais pas les doigts , je vais me battre!!!!

Merci milles fois pour vos conseils et à très vite, je vais prendre rdv dès aujourd'hui...